

Certification Origine France Garantie

Caviar de Neuvic est fière d'annoncer l'obtention de la certification Origine France Garantie cette année.

La certification Origine France Garantie a été créée en juin 2010 à la suite de la publication du rapport d'Yves Jégo consacré à la Marque France.

La certification permet de promouvoir la production en France et permet la valorisation des savoir-faire industriels et artisanaux. Le but est de donner des informations claires et précises au consommateur sur l'origine française des produits. De plus elle assure la traçabilité du produit en donnant une indication de provenance claire et objective.

Pour obtenir la certification Origine France Garantie, nos esturgeons doivent être nés, élevé et transformés en France. C'est le cas pour nos esturgeons sibériens et notre caviar Baeri.

Nous avons également fait certifier nos filets d'esturgeons et les œufs de saumon de fontaine bio de notre gamme.

L'origine du Caviar n'est pas la seule garantie de sa qualité. Il faut également prendre en compte l'alimentation, la qualité de l'eau et la faible densité d'élevage qui sont les meilleures garanties pour assurer un produit qualitatif.



CAVIAR DE NEUVIC
La Grande Veyssière
24190 Neuvic
Tel : 05 53 80 89 57
www.caviar-de-neuvic.com

Contact Presse :
presse@caviardeneuvic.com